

AR Prefecture

046-214601304-20240513-D 2024_17-DE
Reçu le 14/05/2024

COMMUNE DE GRÉZELS

Séance du 13 mai 2024

Date de la convocation: 07/05/2024

Membres en exercice : 10

Le treize mai deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Présents : 10

Quorum atteint : oui

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Maurin BERENGER, Agnès CHAPELET-VOYE, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Valérie JAMPIERRE, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Marianne PEROCHEAU, Monique RIVIERRE

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Serge LEVERGEOIS

Objet: conservation du tableau "adoration des bergers": lancement des travaux - D_2024_17

M. le maire rappelle le projet de conservation du tableau inscrit au patrimoine des Monuments Historiques "adoration des bergers", situé dans l'église Saint-Hilaire.

Les arrêtés relatifs aux demandes de subventions déposées dans le cadre de ce projet sont arrivés et permettent d'avoir une vision globale du reste à charge de la commune.

Coût des travaux : 19 422.00 € TTC

Subvention de l'État : 6 474.00 €

Subvention de la région Occitanie : 3 237.00 €

Subvention du département du Lot : 3 237.00 €

Estimation versement FCTVA : 3 185.98 €

Don reçu en 2021 et 2022 : 2 139.35 €

Reste à charge pour la commune : 1 148.67 €

M. le maire propose au conseil de réaliser les travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DÉCIDE

- de réaliser les travaux de conservation du tableau et du cadre "adoration des bergers"
- d'autoriser M. le maire à signer tout document nécessaire

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ



Le/la secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 14 / 05 / 2024
et publié ou notifié
le 16 / 05 / 2024

